

Chaire Quetelet 2007

*Dynamiques de pauvretés et vulnérabilités.
Mesures et processus explicatifs
en démographie et en sciences sociales.*

28-30 novembre
Université catholique de Louvain
Louvain-la-Neuve (Belgique)

**Les différentes mesures de la pauvreté.
Application dans une commune rurale malgache**

Frédéric SANDRON
Institut de Recherche pour le Développement (IRD)
UMR 151 LPED Université de Provence/IRD
Adresse : POPINTER, Université Paris-V, 45 rue des Saints Pères, 75006 Paris
Mail : frederic.sandron@ird.fr

Introduction

Madagascar est un des pays les plus pauvres du monde et la commune rurale d'Ampitatafika¹ ne fait pas exception si l'on considère la distribution des revenus des ménages. On sait cependant que ce seul indicateur monétaire reste largement insatisfaisant pour cerner la pauvreté dans une économie rurale d'autoconsommation, informelle et faiblement monétarisée. D'autres aspects sont importants, comme par exemple la perception de la pauvreté par les individus eux-mêmes, ce qui renvoie aussi à la notion de pauvreté relative. Si l'aspect multidimensionnel de la pauvreté est unanimement reconnu, en revanche la question de l'identification de ses différentes dimensions, de leur mesure et de leurs interrelations est encore largement ouverte.

Dans ce contexte, et grâce à des données de terrain, nous proposons dans cette communication de cerner les contours de la pauvreté (niveau de vie, équipement des ménages, perception individuelle, etc.), de montrer quels types de mesure au niveau micro sont possibles pour l'appréhender et enfin de comparer entre elles les différentes dimensions de la pauvreté. Pour ce faire, dans un premier temps, nous dresserons un panorama de la question de la mesure de la pauvreté dans ses différents aspects. Nous verrons ensuite dans une deuxième section comment mesurer la pauvreté de manière objective avec des données d'enquête dont nous disposons. Une troisième section sera consacrée à la mesure subjective de la pauvreté, tandis que la section suivante s'intéressera aux aspects relatifs de la perception de la pauvreté. Une cinquième section traitera de l'opinion des individus face à la question de la pauvreté. Une synthèse de ce qui précède sera proposée en conclusion notamment pour voir si les différentes manières de mesurer la pauvreté sont corrélées ou non entre elles.

1. Le problème de la mesure de la pauvreté

Curieusement, alors que la pauvreté est un phénomène qui concerne tous les pays du monde et touche des milliards d'êtres humains, les études et les statistiques systématiques sur la pauvreté sont relativement récentes puisqu'elles remontent au début des années 1990 (Banque Mondiale, 2001). Pour Winter (2002), le concept de « pauvreté » a remplacé depuis cette date celui de « sous-développement ».

S'intéresser à la pauvreté et la mesurer nécessite avant tout de la définir. L'entreprise est très difficile et il n'existe pas de consensus sur la « bonne » manière de le faire (Verger, 2001). La pauvreté fait partie de ces concepts protéiformes dont il existe de nombreuses définitions et dont chacune a son degré de pertinence en fonction d'un objectif donné.

Un premier clivage est celui de la pauvreté absolue et de la pauvreté relative. La pauvreté absolue renvoie à la notion de minimum vital. On définit au sein d'un espace géographique une norme de consommation ayant trait à l'alimentation, au logement, à l'habillement, etc., et toute personne percevant des revenus inférieurs à cette norme est classée parmi les pauvres. C'est l'approche adoptée notamment par les Etats-Unis. La pauvreté relative quant à elle comptabilise les individus dont les revenus sont inférieurs, par exemple, à la moitié de la médiane des revenus. Il s'agit donc d'une simple mesure d'inégalité et cette approche, qui est celle de l'Europe occidentale, s'appuie sur l'idée selon laquelle les besoins augmentent avec le niveau de développement et que c'est finalement l'impossibilité d'accéder à un certain standard de consommation qui définit le mieux la pauvreté (Glaude, 1998). Il est couramment admis que l'approche en termes de pauvreté relative est plus

¹ Zone d'étude du programme 4D (Dynamique démographique et développement durable) qui est un collectif de chercheurs issus des institutions suivantes : Institut de Recherche pour le Développement (UMR 151 LPED Université de Provence/IRD, IRD Madagascar), EconomiX (Paris-X), Popinter (Paris-V), Institut Catholique de Madagascar, Institut National de la Statistique de Madagascar, Ecole Supérieure des Sciences Agronomiques d'Antananarivo, Ministère de la Population de Madagascar, PACT Madagascar. Le programme 4D a été financé (2003-2006) par le Ministère français de la Recherche (ACI TTT P 01 02), le Ministère français des Affaires Etrangères (Priode/CICRED MG2) et l'IRD. L'objet du programme est de comprendre les relations population-environnement-développement au niveau local.

pertinente dans les pays développés tandis que pour les pays en développement, ce serait l'approche en termes de pauvreté absolue la mieux adaptée (Bey, 1999).

Un deuxième clivage d'appréhension de la pauvreté est celui qui oppose pauvreté objective et pauvreté subjective. La première se mesure selon des indicateurs statistiques tandis que la seconde tient compte de la perception des individus de leur propre situation. Il faut dans ce cas mener des enquêtes spécifiques pour recueillir ce type d'information, notamment les manques exprimés par les individus. Malheureusement, ce type d'enquête demeure rare dans les pays en développement (Destremeau et Salama, 2002).

Au sein même de ces catégories, on trouve de multiples manières de mesurer la pauvreté. Pour une mesure objective, on peut ainsi s'intéresser au revenu des ménages, aux produits et biens qu'ils consomment, à l'équipement dont ils disposent ou encore au fait qu'ils perçoivent ou non une aide destinée aux pauvres. Ce dernier critère administratif reste peu opérant dans les pays en développement dans lesquels il n'existe généralement pas de filet de sécurité systématique pour les pauvres.

A la suite des travaux de l'économiste Amartya Sen, de nombreuses extensions ont été faites dans la manière de cerner la pauvreté. Sen (2003, p.66) pose la question suivante : « Faut-il considérer la pauvreté en termes de faible revenu (un manque de ressources) ou de liberté insuffisante de mener une vie convenable (un manque de 'capabilité') » ? Les différents clivages sont alors dépassés et l'idée selon laquelle « la pauvreté est à la fois un fait et un sentiment » (Destremeau et Salama 2002, p.6) fait son chemin. La Banque Mondiale (2001, p.18) donne une bonne illustration de ce courant de pensée : « Etre pauvre, c'est avoir faim, ne pas avoir un toit ni de vêtements décents, être malade et ne pas pouvoir se faire soigner ; c'est être illettré et sans instruction. Mais pour les pauvres, vivre dans la pauvreté, c'est plus que cela. Les personnes démunies sont particulièrement exposées à des événements extérieurs qui échappent à leur contrôle. Elles sont souvent maltraitées par les institutions de l'Etat et de la société, et elles n'ont pas les moyens ni de se faire entendre par ces institutions ni d'exercer une influence quelconque sur leurs décisions ».

Cette vision pluridimensionnelle de la pauvreté a débouché sur la construction d'indicateurs à entrées multiples comme le célèbre Indicateur de développement humain (IDH), agrégation d'indicateurs de revenu, de santé et d'éducation, l'Indice de pénurie de capacités (IPC) ou encore l'Indice de pauvreté humaine (IPH), tous trois utilisés par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) dans ses Rapports annuels mondiaux sur le développement humain. Ces indicateurs ne décrivent évidemment pas tous les domaines connexes à la pauvreté mais ils sont moins frustrés que le seuil de pauvreté absolue d'un dollar US de la Banque Mondiale.

Il existe néanmoins un hiatus entre la réflexion générale sur la complexité de la notion de pauvreté et les mesures afférentes. Comment tenir compte en effet de la mesure monétaire de la pauvreté, du degré d'intégration des individus dans la société, de la satisfaction de leurs besoins élémentaires, de la perception de leur propre condition, de leurs potentialités à mener une vie décente dans un seul indice synthétique qui résumerait un état de pauvreté ? Comment tenir compte de la même manière de la dimension économique (pauvreté monétaire et pauvreté des conditions de vie), sociale (exclusion sociale, rupture du lien social), culturelle (non reconnaissance liée au déracinement, réfugiés migrants), politique (absence de démocratie, de participation aux décisions), éthique (non reconnaissance des droits de la personne, violence, corruption) ? (Destremeau et Salama, 2002 ; UNDP, 2003).

Une manière de procéder est de voir les corrélations qui peuvent exister entre les variables indicatrices de la pauvreté. Car s'il n'est pas question de remettre en cause ici le postulat de la multidimensionnalité de la pauvreté, il peut être par contre légitime de se demander dans quelle mesure ces nombreuses variables ne sont pas redondantes et cumulatives. C'est ce qu'on fait Lokshin et al. (2004) à partir de l'Enquête prioritaire auprès des ménages malgaches (EPM) de 2001 et leur résultat est très clair : la corrélation entre mesure objective (revenu des ménages) et mesure subjective

(adéquation des dépenses aux besoins) de la pauvreté est suffisamment forte pour qu'une analyse subjective du bien-être puisse à elle seule servir d'instrument de mesure d'efficacité des politiques de lutte contre la pauvreté. C'est dans cette perspective comparative que nous allons passer en revue plusieurs mesures indicatrices de la pauvreté dans la commune rurale d'Ampitatafika.

2. Mesure objective de la pauvreté

La commune rurale d'Ampitatafika est située sur la Route Nationale 7, à 100 km au sud de la capitale Antananarivo et à 70 km au nord de la ville d'Antsirabe. La zone d'étude du programme 4D comprend plus précisément neuf villages (*fokontany*), d'une superficie totale de 34 km² et peuplés de 1621 ménages, soit 7820 individus, au moment de l'Enquête Référence en octobre 2003. Tous les chefs de ménage ont été interrogés, ainsi que leur conjoint et l'ensemble des femmes de 15 à 49 ans. Le questionnaire comprenait des modules sur la démographie, l'économie et les conditions de vie, l'exploitation agricole, les réseaux sociaux, la gestion et perception des ressources naturelles. Les résultats que nous présentons ici sont issus de cette enquête.

Les activités productives à Ampitatafika sont essentiellement tournées vers l'agriculture et plus particulièrement la riziculture. Il s'agit d'un système de production d'autosubsistance, peu mécanisé et confronté à de faibles rendements. L'espace agricole est saturé, les parcelles des paysans sont très petites (0,44 hectare en moyenne) et très dispersées eu égard à un système d'héritage relativement égalitaire et une forte croissance démographique².

Localement, dans la commune, les possibilités de revenus monétaires sont limitées. Neuf individus occupés sur dix situent leur activité principale dans le domaine agricole, tandis que 8,4% se déclarent dans le secteur « commerce et services » et seulement 1,5% dans le secteur « administration, santé, éducation ». Pour 90% de la population, les rares opportunités de se procurer de l'argent sont donc liées à la vente d'un surplus de produits agricoles ou bien à la vente de leur force de travail comme salarié agricole. Les salaires les plus conséquents sont acquis loin du village, lors de migrations saisonnières ou de plus longue durée, mais ces dernières sont plutôt le fait des jeunes adultes que des chefs de ménage. Au total, les opportunités locales d'emploi salarié sont donc extrêmement faibles et le principal d'entre eux, le salariat agricole, ne concerne le plus souvent que des périodes courtes. Le salaire journalier est de l'ordre de 3 500 à 5 000 Francs malgaches (Fmg)³. Malgré son caractère épisodique et sa faible rétribution, le salariat agricole est la première source de revenus pour la majorité des ménages.

2.1. Revenu disponible par ménage

Tous secteurs confondus, les ménages déclarent disposer de 6 770 Fmg par jour pour vivre, soit environ 206 000 Fmg par mois. Pour donner un ordre d'idée, c'est environ la valeur du SMIC (salaire mensuel minimum) dans le secteur privé. Pour toute une famille, cette somme est vraiment très faible car, si la consommation alimentaire de base, le riz, provient en majorité du champ familial, de nombreuses dépenses sont nécessaires dans la vie quotidienne. En effet, la quantité produite de riz n'est pas toujours suffisante et il faut aussi compter avec la période de soudure pendant laquelle les stocks s'épuisent. Il faut dans ce cas acheter du riz, parfois importé, dont le cours est alors soumis à la pression internationale. Ensuite, de nombreux produits de première nécessité (huile, bougies, sel, savon, etc.), les vêtements et les fournitures scolaires doivent être achetés sur les marchés les plus proches, auxquels il faut ajouter les dépenses en cas de recours aux services de santé ou de transport. Enfin, il est d'usage lors de l'invitation à une cérémonie de mariage ou de *famadihana*⁴ de donner un cadeau sous forme d'argent pour participation aux frais.

² L'indice synthétique de fécondité est supérieur à 6 enfants par femme.

³ A la date de l'enquête en octobre 2003, 1 000 Fmg équivalent 0,15 euro.

⁴ Exhumation ou « retournement des morts », en l'honneur des ancêtres. Il s'agit d'une cérémonie très importante dans les Hautes Terres malgaches.

Ce bref aperçu du paysage économique de la commune montre combien, même dans une économie que l'on pourrait qualifier d'autosubsistance, disposer de revenus monétaires est primordial, voire vital. Une première mesure de la pauvreté consiste donc ici à donner les indicateurs statistiques classiques de revenus (tableau 1). Au-delà de la faible valeur moyenne, la dispersion autour de la moyenne montre de surcroît que deux tiers des ménages ont un revenu mensuel inférieur à 150 000 Fmg tandis que seuls une quinzaine de ménages ont des revenus mensuels supérieurs à 750 000 Fmg. Un indice de Gini égal à 0,39 et la courbe de Lorenz (figure 1) indiquent une inégalité d'ampleur moyenne. Pour comparaison, au niveau national, les indices de Gini les plus égalitaires sont ceux des pays nordiques (0,25) et les plus inégalitaires sont relevés dans plusieurs pays africains (supérieurs à 0,60) (World Bank, 2006).

2.2. Revenu pondéré par une échelle d'équivalence

Les besoins d'un ménage composé d'une personne seule et d'un autre composé d'un couple avec huit enfants ne sont évidemment pas les mêmes. C'est pourquoi dans la mesure de la pauvreté, il est souvent fait recours à des échelles d'équivalence, dont l'intérêt est de considérer la composition démographique du ménage dans le calcul. Plus précisément, les échelles d'équivalence permettent de prendre en compte le nombre d'individus du ménage, leurs besoins différents selon leur âge et sexe et enfin les économies d'échelle permises par le partage des ressources (Destremeau et Salama, 2002 ; Glaude, 1998).

Les débats sur la « bonne » échelle à adopter sont légion depuis une cinquantaine d'années. La plus ancienne d'entre elles, l'échelle d'Oxford, attribue une pondération de 1 au premier adulte, 0,7 aux autres adultes et 0,5 à chaque enfant. L'INSEE propose d'attribuer 1 au premier adulte, 0,5 aux autres adultes et enfants de quatorze ans et plus, 0,3 aux enfants de moins de quatorze ans. Ces échelles sont en vigueur dans les pays développés et n'ont pas toujours la même pertinence dans les pays du Sud où l'économie domestique et le partage des tâches y sont très différents, expressément en milieu rural et dans les pays les plus pauvres.

L'Institut de Statistique de Madagascar préconise donc une échelle adaptée à la situation nationale qui est la suivante (Razafindravanona *et al.*, 1999) :

- homme de 13 ans et plus : 1
- femme de 13 ans et plus : 0,76
- enfant masculin de 7 à 12 ans : 0,77
- enfant féminin de 7 à 12 ans : 0,67
- enfant de 0 à 6 ans : 0,50

Cette échelle permet de mesurer le seuil de pauvreté d'un ménage à partir d'une définition internationale qui consiste à voir si le revenu disponible permet ou non d'acheter « le minimum nécessaire pour entretenir une vie normale et active ». Dans ce calcul, entrent les dépenses consacrées à la réalisation des besoins alimentaires essentiels évalués à 2 133 calories par tête par jour. Sur cette base, en 2001, le seuil de pauvreté à Madagascar a été estimé à 988 600 Fmg par individu et par an et tout individu dont les ressources annuelles sont en dessous de ce seuil est considéré comme pauvre (Razafindravanona, 2003).

Selon ce principe et l'échelle d'équivalence retenue à Madagascar, le revenu moyen disponible par individu à Ampitafika est de 790 500 Fmg par an (tableau 2). Ramené aux ménages, ce sont 80,1% d'entre eux qui sont sous le seuil de pauvreté.

2.3. Habitat et équipement

Les conditions de vie et d'habitat sont un excellent marqueur de la situation économique du ménage. Localement, il est assez aisé de hiérarchiser les différentes déclinaisons de certaines variables indicatrices de confort, ou d'inconfort. Ainsi, il est préférable d'avoir un lit que de ne pas en avoir ; se ravitailler en eau dans un puits situé dans la cour de la maison est plus simple et moins fatigant que

d'aller vers une source à une heure de marche ; une maison à deux niveaux est plus spacieuse et plus agréable qu'une maison à un seul niveau, etc. Certaines variables sont suffisamment éloquentes pour être de véritables indicateurs de dénuement. Le tableau 3 dresse ainsi un bilan peu amène des conditions d'habitat des ménages.

Il est possible aussi de décrire le taux de possession de divers biens d'ameublement ou d'équipement ménagers. Le tableau 4 indique par exemple que moins de la moitié des ménages disposent d'une table ou d'une chaise et que seul un ménage sur cinq possède un vélo pour se déplacer. Au-delà de ces résultats généraux, il est possible aussi de construire pour chaque ménage un indicateur d'équipement en attribuant la valeur 1 si un certain bien est possédé et 0 dans le cas contraire. En sommant les valeurs, on obtient un indicateur théoriquement compris entre 0 et le nombre de biens retenus dans le calcul. Cela permet de voir si les ménages cumulent les carences et il s'agit donc d'une autre mesure de l'inégalité des conditions de vie. La figure 2 montre que la distribution est assez étalée autour des valeurs 0 à 5 même si 44% des ménages ne possèdent qu'un ou deux biens parmi les huit retenus.

2.4. Nature et fréquence des achats

On sait, grâce à de nombreuses études, que les ménages les plus pauvres consacrent une part très importante de leurs revenus à des postes de consommation alimentaire. A Madagascar, en 1999, l'Enquête prioritaire auprès des ménages a évalué à 70,2% la part des revenus consacrés à l'alimentation, chiffre atteignant 74,6% pour le milieu rural (République malgache, 2000). Un autre phénomène bien documenté est celui du fractionnement des achats. Les individus et les ménages les plus pauvres achètent plus souvent et en plus petite quantité les produits de première nécessité, au gré des rentrées et de la disponibilité de l'argent. Blanc-Pamard (1998) a étudié ceci à Madagascar, dans la région des Hautes Terres, qui est aussi celle de notre zone d'étude. L'auteur montre clairement que la diminution des unités de mesure et la fragmentation des achats sont des signes de pauvreté. Face à la crise, les ménages achètent en plus petite quantité, de plus mauvaise qualité et suppriment certains produits.

A Ampitatafika, nous avons relevé dans l'Enquête Référence que le sel, le savon, l'huile et le sucre sont achetés par plus de 85% des ménages une fois par semaine, indiquant par là même l'indigence de la population. Les vêtements, quant à eux, sont achetés une seule fois par an pour huit ménages sur dix, tandis que 16% de la population ne peut jamais se procurer de vêtements neufs. Signalons que la température dans cette zone montagneuse avoisine, l'hiver, zéro degré.

2.5. Crédit et lien social

Lorsque les rentrées d'argent grâce au salariat ou à la vente de produits agricoles sont épisodiques et incertaines, les ménages ont peu de solutions à leur disposition pour s'en procurer en cas de besoin. Que ce soit en cas de décès, d'accident, de maladie ou pour réparer les dégâts occasionnés par un cyclone, une tempête de grêle ou des inondations, les ménages ont parfois un besoin impérieux de trouver de l'argent pour faire face à ces divers événements. Quand ils ne peuvent pas puiser dans leur propre épargne ou déstocker un animal, il est d'usage de recourir à l'emprunt auprès de ses proches, étant bien entendu qu'aucun système assurantiel public ou privé n'existe à Ampitatafika.

A part quelques exceptions, ces emprunts ne sont pas destinés à des investissements productifs mais servent à dépanner les requérants. Cet aspect important est confirmé par quelques indicateurs (Sandron, 2007). En effet, la fréquence des emprunts (deux tiers des ménages sont coutumiers du fait), la faiblesse des dettes contractées (figure 3), la courte durée de remboursement (29,5 jours en moyenne), l'absence d'intérêts (dans 98% des cas), le réseau relationnel dans lequel se fait la transaction (73% des emprunts se font au sein de la famille, 21% auprès d'un ami ou voisin) et la destination immédiate du crédit (alimentation, maladie) sont un faisceau de signes indiquant, d'une part, la nature conviviale et informelle de l'emprunt, d'autre part, la pauvreté de la population.

Cette forme de soutien entre membres de la communauté villageoise est classique dans les milieux ruraux des pays du Sud. Le peu d'argent qui circule est facilement redistribué car chacun sait que s'il peut libérer aujourd'hui quelque pécule pour aider son voisin, demain c'est sûrement lui qui sera demandeur. Cette réciprocité et cet échange des rôles de prêteur/emprunteur sont caractéristiques des sociétés les plus pauvres (Rutherford, 2002). Dans ce schéma, le lien social ou le capital social sont déterminants dans les stratégies de survie des populations, l'aide mutuelle permettant de lutter plus efficacement contre la pauvreté. Comme le note Verger (2001, p.9) : « Des individus qui restent insérés dans un réseau de relations, familiales ou non, dense et actif, peuvent s'assurer un niveau de services auquel la faiblesse de leurs ressources purement monétaires ne leur permettrait pas de prétendre, en matière de prêts, d'assurance... ». Malheureusement, cette aide ne survient le plus souvent que dans des cas extrêmes, en dernier recours, car la « pauvreté de classe » (Parizot et Wachsberger, 2005) généralisée dans l'ensemble de la population implique que les pauvres entre eux ne peuvent pas s'appuyer beaucoup d'aides matérielles.

3. Mesure subjective de la pauvreté

Nous considérons dans cette section les aspects subjectifs mais mesurables de la pauvreté. Ce sont ceux-là que l'on pourra comparer par la suite aux aspects objectifs. La composante subjective de la pauvreté peut être appréhendée en demandant aux individus de se situer sur une échelle de pauvreté ou bien en calculant un indice mesurant la différence entre le revenu idéal et le revenu réel. Dans l'Enquête Référence du programme 4D, a été posée ainsi une série de questions sur la situation des ménages telle que perçue par eux-mêmes.

3.1. Echelle de pauvreté

Lorsqu'on demande aux chefs de ménage de se situer sur une échelle de pauvreté allant de 1 pour « très pauvre » à 10 pour « très riche », près de 80% d'entre eux se positionnent dans les valeurs 3 à 5 soit une pauvreté moyenne/forte. Peu se déclarent extrêmement pauvres et les réponses au-delà de la valeur 6 sont très rares. La distribution des réponses suit approximativement une loi normale (figure 4). Une première interprétation de ce résultat est qu'il existe une certaine pudeur à se déclarer « très pauvre ». Une seconde interprétation est que les individus répondent aussi en comparant leur situation à celle des autres habitants du *fokontany* ou de la commune, et que cette situation est considérée comme relativement similaire à la leur. Nous reviendrons sur ces aspects comparatifs dans la prochaine section.

3.2. Revenu perçu et revenu satisfaisant

L'Enquête Référence comporte deux questions sur les revenus des ménages qui permettent de forger un indice de satisfaction ou d'insatisfaction quant au montant de ce revenu. Une question s'intéressait en effet au revenu effectivement perçu par le ménage et une autre au revenu qui leur serait « nécessaire pour vivre convenablement ». Sans surprise, le premier est très souvent inférieur au second, dans 95% des cas plus précisément. Pour l'ensemble des chefs de ménage, le revenu disponible est de l'ordre de deux fois moins élevé que le revenu nécessaire (tableau 5). Si l'on affine ce calcul en divisant le revenu nécessaire pour vivre correctement par le revenu effectif, on obtient un indice d'insatisfaction monétaire dont la valeur est croissante avec l'insatisfaction (figure 5). Une valeur inférieure à 1 signifie que le ménage dispose d'un revenu supérieur à ce que le chef de ménage considère comme un revenu convenable. Ici, seuls 72 ménages sont dans ce cas soit 4% d'entre eux. Les ménages ayant juste ce qu'il semble convenir sont au nombre de 109 soit 7% de la population. Plus de la moitié des ménages (54%) considèrent qu'il leur faudrait entre 1,1 et 2 fois plus que ce qu'ils ont actuellement pour vivre correctement tandis que 35% estiment qu'il leur faudrait plus du double de leurs revenus actuels.

3.3. Perception de la situation

La difficulté à assumer les dépenses et à boucler le budget est une mesure de la pauvreté subjective (Verger, 2001). Par questionnaire, il est possible aussi de demander directement à l'enquêté comment il considère sa propre situation. Par exemple, une question de l'Enquête Référence consistait à demander au chef de ménage s'il s'en sortait « facilement », « assez facilement », « difficilement » ou « très difficilement ». Dans notre zone d'étude, les deux tiers des ménages estiment selon cette acception que leur vie est difficile (tableau 6).

4. Mesure relative de la pauvreté

« La pauvreté apparaît comme une notion faiblement conceptualisée, qui recouvre à la fois des réalités sociales vécues, pour certains seulement mesurables, un regard posé sur ces réalités et surtout une relation sociale et un positionnement relatif dans cette relation. La notion de pauvreté exprime toujours une carence [...] par rapport à une norme de référence, qui séparera la 'normalité' de la pauvreté. Elle repose en quelque sorte sur la perception de 'signes extérieurs de pauvreté', qui font écho aux représentations installées : les pauvres sont avant tout définis, désignés, repérés par ce qu'ils n'ont pas ou ce qu'ils ne sont pas » (Destremeau et Salama, 2002, p.113). Cette vision de la pauvreté renvoie à la notion de pauvreté relative, dont nous avons noté dans la première section qu'elle constituait une alternative très courante à la pauvreté absolue comme mesure principale de la pauvreté.

Selon Verger (2001, p.3), « dans le cas de Madagascar, le concept de pauvreté relative n'a certainement aucun intérêt. Compte tenu du niveau de vie moyen de l'ensemble de la population, il s'agit bien d'isoler ceux dont les ressources ne permettent qu'imparfaitement d'assurer les fonctions 'vitales' : le problème est bien un problème de survie, pas un problème d'inégalité ». Si l'on peut entendre ce type d'argument au niveau macro-économique, en revanche il nous semble nécessaire d'un point de vue micro-économique d'affiner les propos car la notion du collectif est extrêmement importante dans les sociétés rurales des pays en développement. Comme nous l'avons mentionné dans le cas du crédit, les seuls filets de sécurité n'y sont autres que l'ensemble des pairs. Or, nous avons pu montrer par ailleurs (Sandron, 2006) que le système d'entraide réciproque ne pouvait fonctionner que sur les bases d'une économie dans laquelle les agents sont relativement homogènes en termes de niveau de vie.

A Ampitatafika, sous l'influence de la monétarisation de l'économie locale et de son ouverture sur l'extérieur, cette homogénéité diminue au fur et à mesure de la diversification des emplois et du délaissement de l'activité agricole. Le résultat important en la matière est que le lien social se déplace de plus en plus de l'économique vers le social. C'est pourquoi la manière dont se situent les individus ou les ménages face aux autres est fondamentale car elle détermine le périmètre possible des recours et de l'entraide. Ainsi, l'entraide mutuelle agricole n'est plus généralisée à l'ensemble de la population mais est réservée soit à un cercle familial proche soit aux plus pauvres entre eux (Briet, 2007). Pour le travail agricole, les paysans plus aisés préfèrent employer des salariés agricoles. Symétriquement, un paysan qui se considère comme pauvre n'osera pas demander de l'entraide à un paysan qu'il jugera plus riche. De la même manière, les cadeaux monétaires d'un montant trop élevé reçus lors de l'organisation d'une cérémonie sont maintenant parfois refusés de peur de ne pouvoir les rendre plus tard⁵ (Gannon et Sandron, 2005).

C'est dans cette perspective que l'on peut comprendre la formule de Winter (2002, p.83) selon laquelle « on n'est pas pauvre si l'on arrive avec les autres à résoudre ses problèmes quotidiens ». L'idée selon laquelle « pour un individu la pauvreté est d'abord perçue comme une détérioration des

⁵ La pratique en vigueur consiste à tenir une comptabilité des dons de chaque ménage reçus lors de l'organisation d'une cérémonie. Lorsque celui qui a organisé une cérémonie est invité à son tour, il doit fournir à son hôte une somme d'argent légèrement supérieure à celle qu'il avait perçue. Cette opération se nomme *atero ka alao* soit littéralement « donner puis reprendre ».

liens qui l'attachent à une communauté de vie » (p.83) ne signifie pas seulement une conception culturaliste de la pauvreté. Elle doit être prise au pied de la lettre dans la mesure où l'économique et le social sont imbriqués, au sens de l'*embeddedness* de Granovetter (1985).

4.1. Situation par rapport aux autres ménages

Selon cette grille de lecture, l'interprétation du tableau 7, qui indique la manière dont les chefs de ménage situent leur niveau de vie par rapport à celui des autres ménages du *fokontany*, peut se faire alors de deux manières. La première serait simplement de comparer cette perception à l'aune d'une mesure objective de la pauvreté pour voir si cette perception est fidèle ou non à la situation réelle. La deuxième manière de lire les résultats, qui nous semble plus intéressante ici, est de voir la manière dont les chefs de ménage se situent dans une classe de niveau de vie particulière. Dans cette perspective, si l'on considère la distribution des revenus déclarés en fonction des pourcentages du tableau 7, on relève que 4% des ménages disposent d'un revenu journalier supérieur à 20 000 Fmg, 76% d'un revenu de 3 500 à 20 000 Fmg et 20% de 1 000 à 3 500 Fmg. Dans le meilleur des cas, s'il n'y a pas de distorsion trop forte dans la perception des revenus, cela signifie que les 76% d'individus qui considèrent que leur revenu est identique à celui des autres ménages du *fokontany*⁶, sont ceux qui disposent de 3 500 à 20 000 Fmg par jour pour vivre. L'étendue de cet intervalle est suffisamment large pour conclure que la déclaration selon laquelle le ménage a un niveau de vie identique à celui des autres ménages du *fokontany* est davantage une idéalisation qu'une réalité.

Une interprétation de ce résultat est alors qu'en se considérant « comme les autres ménages », les paysans s'insèrent dans une communauté ouverte à l'entraide et aux mécanismes de solidarité, dont pourraient être exclus les ménages trop pauvres ou trop riches eu égard aux normes de réciprocité évoquées ci-dessus. Une autre explication pourrait être que les paysans sont insérés dans des réseaux sociaux dont les membres ont le même niveau de vie qu'eux, ce qui déterminerait leur perception des « autres » ménages. Nous ne retiendrons pas ici cet argument car à l'échelle retenue, la connaissance et les informations sur la communauté sont partagées par tous. Il n'est pas exclu non plus que les chefs de ménage se réfèrent non pas à un indicateur de revenu dans leurs réponses mais tout simplement à la perception très partagée de la dureté de la vie à Ampitatafika. Avoir le même niveau de vie que les autres signifierait alors dans ce cas connaître le même type de problèmes pour s'alimenter, se vêtir, se soigner, scolariser les enfants, etc., et ce même à des degrés différents.

4.2. Situation du *fokontany* par rapport aux autres *fokontany*

Les résultats du tableau 8 vont dans le même sens que les précédents. Lorsqu'on demande aux ménages de situer la richesse de leur village (*fokontany*) par rapport à celui des autres *fokontany* de la commune, ils sont 30% à déclarer leur situation moins enviable et 60% similaire à l'ensemble. Or, trois *fokontany*, peuplés de 44,5% de la population enquêtées et situés au bord de la route, sont notoirement mieux lotis que les autres, les revenus disponibles déclarés y étant en moyenne jusqu'à deux fois supérieurs. Là encore, on note donc une surestimation de l'aspect « égalitaire » du niveau de vie perçu. Notons aussi l'existence de la symétrie qui consiste pour les plus aisés à sous-estimer leur situation et les plus pauvres à la surestimer.

4.3. Situation par rapport aux parents

Enfin, si l'on interroge les chefs de ménage sur l'évolution de leur situation par rapport à celle de leurs parents, plus de la moitié d'entre eux (55%) déclarent une dégradation, 28% ne constatent pas de changement et seulement 17% voient une amélioration (tableau 9). Ceci concorde avec les observations macroéconomiques qui indiquent une progression du ratio de pauvreté, notamment en milieu rural. Touchant 74,5% de la population rurale malgache en 1993, il est passé à 80,0% en 2004 (DSRP, 2005). Selon Bockel et Dabat (2001), les catégories de la population les plus pauvres sont les paysans en situation de subsistance et les salariés faiblement rémunérés. En 1999, 82,2% des petits

⁶ C'est-à-dire autour de la moyenne, qui, selon les *fokontany*, est d'environ 4 000 à 8 000 Fmg.

cultivateurs (c'est-à-dire possédant moins de 1,5 hectare par ménage) vivent dans la pauvreté (Razafindravonona et al., 2003). Dans notre zone d'étude, la diminution des superficies cultivables dans un espace agricole saturé est sans conteste une des causes de la pauvreté.

5. Opinions sur la pauvreté

Une autre façon d'acquérir des informations sur la pauvreté est tout simplement d'interroger directement les individus à son propos. Ce sont, selon cette méthode, ceux qui la vivent qui la définissent, qui en donnent les stigmates ou les actions pour la combattre qui leur paraissent pertinentes. Cette approche est fondée sur l'idée selon laquelle chaque société possède un registre commun à ses membres de signes caractéristiques de la pauvreté. Ce peut être par exemple la mise au travail des enfants, l'impossibilité de ne plus pouvoir accomplir les devoirs dus à son rang ou à sa place (Destremau et Salama, 2002). En Afrique subsaharienne, on peut citer la diminution du nombre de repas, le délitement de la convivialité ordinaire et le resserrement autour de la famille, les achats au jour le jour de très petites quantités, la concentration du budget sur l'alimentation et le logement au détriment de la santé et du transport, la disparition des tontines en raison des impayés (Winter, 2002). En Centrafrique, la pauvreté se caractérise par le fait de ne pas manger à sa faim, d'être souvent malade, de ne pas vendre sa production agricole, de ne pas être quelqu'un d'important et respecté dans son village, de ne pas savoir lire et écrire (Lallau, 2004).

5.1. Signes de pauvreté

A Ampitatafika, les principaux items indicateurs de la pauvreté sont listés dans le tableau 10. Pour plus de la moitié des chefs de ménage, c'est ne pas nourrir convenablement sa famille qui est l'indice le plus saillant de la pauvreté. Dans une économie d'autoconsommation, il n'est pas étonnant que le fait de ne pas posséder suffisamment de terres soit cité en seconde position car c'est là une condition pour avoir une production alimentaire autosuffisante. Un stigmate directement visible, que nous avons pu remarquer aussi lors de notre immersion sur le terrain, et cité en troisième position, est la mauvaise qualité et/ou l'insuffisante quantité d'habits nécessaires à la famille. A eux seuls, ces trois items regroupent huit réponses sur dix.

5.2. Opinion sur la pauvreté

Si l'on analyse maintenant les opinions des chefs de ménage au sujet de quelques propositions sur la pauvreté (tableau 11), il est intéressant de remarquer que la pauvreté apparaît davantage comme un problème de volonté individuelle que de simple malchance. La filiation et l'héritabilité de la pauvreté sont rejetées en tant que facteurs explicatifs, alors qu'en revanche l'environnement direct du ménage joue un rôle important. L'existence même de la pauvreté, et de la richesse, sont considérées comme étant le cours des choses, de même que la solidarité des pauvres entre eux. Pour synthétiser, on pourrait dire que si la pauvreté est inéluctable en tant que phénomène général, il faut œuvrer individuellement pour tenter de s'en extirper.

5.3. Opinion sur la lutte contre la pauvreté

Une dernière série de questions dans l'Enquête Référence 4D consistait à recueillir l'avis des chefs de ménage quant aux moyens de lutte contre la pauvreté les plus efficaces au niveau du *fokontany*. Le tableau 12 indique que pour la moitié d'entre eux, les solutions préconisées sont liées à l'amélioration de la production agricole et à la recherche de débouchés pour les produits agricoles par le truchement de la vulgarisation et de la construction de pistes. Ceci est cohérent avec le point 5.1. qui indique le rôle direct du secteur primaire dans la désignation des signes de pauvreté. Néanmoins, d'autres paysans préconisent aussi des solutions de plus long terme, dans le domaine de la santé, de la scolarisation ou de l'amélioration des infrastructures en eau et pour amener l'électricité.

6. Quels liens entre les différentes dimensions de la pauvreté ?

La diversité des définitions et des outils pour appréhender la pauvreté renvoie à une question à la fois théorique, empirique et méthodologique : les différentes mesures de la pauvreté ne constituent-elles qu'une déclinaison d'une seule et même réalité ou bien sont-elles inhérentes à la coexistence d'un ensemble de variables indépendantes et de natures différentes ? Autrement dit, un même ménage peut-il ne présenter que certains symptômes de la pauvreté ou bien l'imbrication de ces symptômes est-elle suffisamment forte et cumulative pour qu'ils ne puissent pas beaucoup diverger ?

Les données du Panel européen de 1994 sur 7 300 ménages fournissent des indicateurs monétaires, sur les conditions de vie et sur les aspects subjectifs de la pauvreté. Le résultat statistique est que la corrélation entre ces trois formes de pauvreté s'avère finalement assez faible (Glaude, 1998). Les ménages concernés par une seule des trois formes sont ainsi décrétés plus « fragiles » que « pauvres », la véritable pauvreté n'étant observée qu'à partir de l'obtention de deux de ces formes. Ce type de résultat justifie les méthodes de scoring qui consistent à agréger une série d'indicateurs et à déterminer une valeur seuil caractéristique de la pauvreté.

A l'inverse, la pauvreté peut être, non pas la juxtaposition, mais la conjonction de facteurs. Selon la Banque Mondiale (2001), le dénuement matériel, un niveau d'éducation et de santé insuffisant, une précarité et une prédisposition aux risques, l'impossibilité de se faire entendre et d'influer sur son propre destin sont des indices qui, en incorporant l'expérience vécue de la pauvreté, sont imbriqués et se renforcent mutuellement. Par exemple, la pauvreté relative, réelle ou perçue, en excluant les individus d'un cercle relationnel et d'un réseau d'entraide efficace, rendrait les individus plus vulnérables aux chocs et donc contribuerait à la dégradation de la pauvreté absolue.

La conception « juxtaposition de facteurs » serait-elle alors plus pertinente dans les pays développés et la conception « conjonction de facteurs » dans les pays en développement ? Ce qui est certain est que la réflexion sur les aspects non monétaires, relatifs, subjectifs, en termes d'exclusion ou de marginalisation, est plus aboutie dans les premiers que dans les seconds (Destremeau et Salama, 2002) et que l'on s'est intéressé davantage à la seule satisfaction des besoins essentiels dans les pays du Sud. La question est de toute évidence trop complexe pour avoir une réponse tranchée. En dépit d'une définition univoque de la pauvreté, ce que permet surtout la considération de sa multidimensionnalité est l'élaboration d'une typologie « des » pauvretés dont les unes seraient cumulatives et les autres sélectives. Agréger des indices de pauvreté, quelle que soit la méthode statistique sous-jacente, serait donc plus ou moins justifié selon les lieux, les contextes, les époques...

7. Comparaison de trois mesures de la pauvreté à Ampitatafika

Dans la logique de ce qui précède, nous allons maintenant voir s'il y a corrélation ou indépendance entre trois mesures de la pauvreté réalisées à partir de l'Enquête Référence 4D. Nous comparerons ainsi une mesure objective cardinale (le revenu disponible par ménage) avec une mesure objective ordinale (l'indicateur d'équipement) et une mesure subjective (le degré de pauvreté perçue sur une échelle ordinale). Ces trois variables ont déjà été étudiées individuellement supra.

La valeur moyenne du revenu est croissante avec les indicateurs d'équipement (figure 6) et de pauvreté perçue (figure 7) ce qui indique déjà une corrélation positive à ce niveau d'agrégation. En revanche, les valeurs moyennes du revenu correspondant aux valeurs 0 à 4 pour l'indicateur d'équipement et 1 à 6 pour l'indicateur de pauvreté perçue ne se distinguent pas franchement, ce qui pourrait signifier l'existence d'un effet de seuil.

Pour mesurer les effets de la relation entre variables au niveau individuel, dans la mesure où certaines d'entre elles sont ordinales, nous avons réalisé une analyse de corrélation sur les rangs, qui constitue un test non paramétrique. Pour ce faire, les variables sont classées selon leur valeur et transformées en fonction de leur classement. Le ménage ayant le plus faible revenu est classé « 1 » et celui ayant le

plus fort revenu est classé « 1600 », cette dernière valeur représentant l'effectif total des ménages pour lesquels nous disposons d'une information sur les trois variables retenues. Le traitement des ex-aequo se fait en attribuant une valeur moyenne à chaque ménage. Par exemple, si cinq d'entre eux se situent à la 20^{ème} place, ils se voient attribuer le rang $(20+21+22+23+24)/5=22$.

Le coefficient de corrélation des rangs est une mesure de similarité entre deux classements. Nous avons choisi la statistique de Spearman, mieux adaptée en cas i) de nombreuses observations, ii) d'une relation non linéaire entre variables, ce que sembleraient suggérer les figures 6 et 7, iii) de l'existence de valeurs extrêmes. Le coefficient de Spearman est donnée par la formule suivante :

$$\rho_s = 1 - 6\sum d^2 / (n^3 - n)$$

où d est l'écart entre les classements de deux observations et n le nombre d'observations (Snedecor and Cochran, 1967).

Supérieurs à 0,081 (valeur critique de ρ_s à 1 000 degrés de liberté), les coefficients présentés dans le tableau 13 sont significatifs au seuil de 1% d'une liaison positive entre les variables prises deux à deux. La faible valeur des coefficients ne peut pas être interprétée comme une faible corrélation, d'une part, par la nature intrinsèque du test, d'autre part, à cause des nombreux ex-aequo que comportent ici les observations. Toujours est-il que dans ce cas précis, nos résultats penchent plutôt vers une adéquation entre elles des trois mesures retenues de la pauvreté.

Conclusion

« Il existe actuellement un paradoxe à reconnaître les limites conceptuelles de l'approche monétaire de la pauvreté, et le passage nécessaire à des analyses multidimensionnelles, tout en continuant à utiliser l'approche monétaire au niveau de sa mesure. L'explication de ce paradoxe est certainement à chercher dans les difficultés d'opérationnalisation des approches multidimensionnelles. [...] Les défis empiriques liés à l'opérationnalisation des approches multidimensionnelles constituent, à n'en pas douter, une des prochaines étapes de la recherche sur la pauvreté » (Fusco, 2007, pp.240-241). Ce paradoxe pourrait être partiellement levé selon deux voies. La première, citée par Fusco (2007) à la suite de plusieurs auteurs, serait de recentrer le concept de pauvreté sur une définition plus consensuelle, plus précise, davantage tournée vers le concept de *deprivation* plutôt que d'embrasser un champ trop large⁷. La seconde voie, non exclusive, est de poursuivre une réflexion méthodologique en relation avec des travaux empiriques qui permettraient de mieux appréhender, pour la réduire, la complexité du concept de pauvreté.

Cette tâche est ardue car, au-delà des différentes dimensions de la pauvreté *hic et nunc* que nous avons évoquées ici, il apparaît difficile de ne pas intégrer en outre sa composante dynamique⁸. Trouver des relations qui s'inscrivent dans la durée, d'un côté, complique encore l'analyse de la pauvreté en ajoutant une dimension supplémentaire, mais d'un autre, la simplifie en mettant en évidence des corrélations entre variables et donc diminue l'espace de ces variables à intégrer dans d'autres analyses. Les approches en termes de capital, de capacités ou de vulnérabilité en rendent généralement bien compte lorsqu'elles révèlent les évolutions temporelles des liens entre pauvreté et précarité. Dans des économies sans système public de protection sociale, la dotation des ménages en

⁷ Rutherford (2002, pp.13-14) écrit : « Il existe une définition populaire et utile de la pauvreté : un pauvre est une personne qui n'a pas beaucoup d'argent. Dans les milieux universitaires, et dans celui de l'aide internationale, cette définition est obsolète. Mais il se trouve qu'elle sert bien mon propos, et je l'adopterai donc. Lorsque, dans cet essai, je fais référence aux pauvres, je veux parler des gens qui, comparés à leurs concitoyens, ne possèdent pas beaucoup d'argent ».

⁸ Ce que nous n'avons pas pu faire ici, les données de l'Enquête Référence étant pluridisciplinaires et non pas spécialement axées sur la pauvreté. En revanche, d'autres analyses, non présentées ici, ont été faites dans le cadre du programme de recherche 4D, pour mettre en relation la pauvreté avec la fécondité, la gestion des ressources, l'appartenance à des réseaux sociaux, le foncier, le genre, la transformation du système de production, la participation au système associatif, etc.

actifs conditionne en effet leur capacité à absorber les chocs et donc leur vulnérabilité. A Madagascar, Gondard-Delcroix (2005) et Galy (1999) montrent ainsi que la dynamique pauvreté-précarité est éminemment sérielle. Il devient alors dans cette perspective au moins aussi important de savoir comment s'émanciper de la pauvreté (Destremeau et Salama, 2002) que de savoir comment l'on y entre.

En définitive, il s'agit donc bien de savoir si les multiples facettes de la pauvreté ne sont justement que des « facettes » d'un même phénomène, ce qui réconcilierait les deux points de vue restrictif et large de la pauvreté, ou bien est-ce la conjonction de dimensions irréductibles entre elles qui la façonnent ? Il nous semble que cette question est digne d'être au centre des futures recherches sur la pauvreté, et ce dans une perspective théorique, méthodologique et empirique.

Bibliographie

Banque Mondiale, 2001, *Rapport sur le développement dans le monde. Combattre la pauvreté*, Editions Eska, Paris, 382 p.

Bey M., 1999, « Recherches sur la pauvreté : état des lieux. Contribution à la définition d'une problématique », *Revue Tiers Monde*, vol.XL, n°160, pp.871-895.

Blanc-Pamard C., 1998, « La moitié du quart. Une ethnologie de la crise à Tananarive et dans les campagnes de l'Imerina (Madagascar) », *Natures, Sciences, Sociétés*, vol.6, n°4, pp.20-32.

Bockel L., Dabat M.-H., 2001, « Améliorer la productivité du travail dans la riziculture pour lutter contre la pauvreté à Madagascar », Séminaire international *La pauvreté à Madagascar : état des lieux, facteurs explicatifs et politiques de réduction*, Antananarivo, 5-7 février, 14 p.

Briet P., 2007, *Petite paysannerie et incertitudes dans les Hautes Terres malgaches*, Thèse de doctorat, Université Paris-V, 397 p. + annexes.

Destremeau B., Salama P., 2002, *Mesures et démesure de la pauvreté*, PUF, Paris, 163 p.

DSRP, 2005, *Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté. Mise à jour*, République malgache.

Fusco A., 2007, *La pauvreté. Un concept multidimensionnel*, Collection L'esprit économique, L'Harmattan, Paris, 274 p.

Galy M., 1999, *Mécanismes amortisseurs qui jouent en faveur des ménages vulnérables*, Document pour l'atelier du Projet « Participation et Pauvreté », 1^{er} juin, Antananarivo, 37 p.

Gannon F., Sandron F., 2005, « Entraide et réseaux sociaux à Ampitatafika. Analyse d'entretiens », *Travaux et Documents*, n°6, Programme 4D, Institut Catholique de Madagascar et Institut de Recherche pour le Développement, Antananarivo, 24 p.

Glaude M., 1998, « La pauvreté, sa mesure et son évolution », in Atkinson T., Glaude M., Freyssinet J., Seibel C., *Pauvreté et exclusion*, Rapport du Conseil d'Analyse Economique, La Documentation française, Paris, pp.37-62.

Gondard-Delcroix C., 2005, « Dynamiques de pauvreté en milieu rural malgache », *Document de travail*, Centre d'économie du développement, DT/111/2005, Bordeaux, Université Montesquieu-Bordeaux IV, 29 p.

Granovetter M., 1985, « Economic action and social structure: the problem of embeddedness », *American Journal of Sociology*, vol.91, n°3, pp.481-510.

Lallau B., 2004, « Pauvreté, durabilité et capacités de choix », *Revue Développement durable et territoires*, dossier 3 : les dimensions humaine et sociale du développement
<http://developpementdurable.revues.org/document1185.html>

Lokshin M., Umapathi N., Paternostro S., 2004, « Robustness of subjective welfare analysis in a poor developing country: Madagascar 2001 », Banque Mondiale, *Working Paper*, juin, Washington, 29 p.

Parizot I., Wachsberger J.-M., 2005, « Aider et être aidé : système et structure du soutien social informel à Antananarivo et à Paris », *Document de travail*, n°2005/09, DIAL, IRD-AFD, Paris, 24 p.

Razafindravonona J., 2003, *Analyse du document stratégique de réduction de la pauvreté de Madagascar*, Troisième réunion du Groupe africain de réflexion sur le Document stratégique de réduction de la pauvreté (DSRP), Addis Abeba, Ethiopie, 3-4 décembre, Commission économique pour l'Afrique, Nations Unies, 46 p.

Razafindravonona J., Randretsa I., Razafimandimby J., Razafimanantena T., 1999, « Le profil de pauvreté à Madagascar : situation et tendances », *Economie de Madagascar*, n°4, pp.11-32.

Razafindravonona J., Stifel D., Paternostro S., 2003, « Dynamique de la pauvreté à Madagascar : 1993 à 1999 », Conférence *Développement économique, services sociaux et pauvreté à Madagascar*, Instat, Banque Mondiale, Cornell University, 11 juin, Antananarivo, 4 p.

République malgache, 2000, *Document intérimaire de stratégie de réduction de la pauvreté*, Antananarivo, 37 p.

Rutherford S., 2002, *Comment les pauvres gèrent leur argent ?*, Gret-Karthala, Paris, 165 p.

Sandron F., 2006, « Le fihavanana à Madagascar : lien social et économique des communautés rurales », Colloque international *Analyses et pratiques du développement : enjeux et diversité des approches de la francophonie*, AUF et Criisea, Amiens, 26-27 octobre, 15 p.

Sandron F., 2007, « Stratégies anti-risques et filets de sécurité dans une commune rurale malgache », *Autrepart*, n°44, pp.145-160.

Sen A., 2003, *L'économie est une science morale*, La Découverte, Paris, 126 p.

Snedecor G.W., Cochran W.G., 1967, *Statistical methods*, Iowa State University Press, Ames, Iowa, Sixth Edition, 593 p.

UNDP, 2003, *Rapport national sur le développement humain, Madagascar 2003*, Antananarivo, 176 p.

Verger D., 2001, « Les approches de la pauvreté en Europe de l'Ouest : quels enseignements pour Madagascar ? », Séminaire international *La pauvreté à Madagascar : état des lieux, facteurs explicatifs et politiques de réduction*, Antananarivo, 5-7 février, 18 p.

Winter G., 2002, *L'impatience des pauvres*, PUF, Paris, 294 p.

World Bank, 2006, *World Development Indicators 2006*, CD-ROM, Washington.

Annexe: tableaux et figures

Pour tous les tableaux et figures, la source est :
Enquête Référence 4D, 2003, nos calculs

Tableau 1. Revenu journalier des ménages

	Revenu (Fmg)
Moyenne	6 770
Ecart-type	8 740
Médiane	5 000
Mode	5 000

Tableau 2. Revenu individuel annuel pondéré par une échelle d'équivalence

	Revenu (Fmg)
Moyenne	790 500
Ecart-type	1 074 303
Médiane	568 835

Tableau 3. Variables indicatrices de la qualité de l'habitat

	%
Proportion de logements dont les murs sont en brique non cuite ou en terre battue	75,9
Proportion de logements dont le sol est en terre	69,1
Proportions de logements sans latrines individuelles	65,5
Proportion de ménages ne s'approvisionnant en eau ni à une pompe ni à un puits	77,5
Proportion de logements dépourvus d'électricité	92,8

Tableau 4. Taux de possession par les ménages de certains biens d'ameublement et d'équipement (%)

Lit	Table	Chaise	Radio	Télé	Machine à coudre	Vélo	Auto
88,2	46,5	42,7	51,3	5,2	6,3	19,7	2,1

Tableau 5. Revenu journalier moyen et médian nécessaire et disponible pour le ménage selon les chefs de ménage (Fmg)

	Moyenne	Médiane
Revenu nécessaire	13 300	10 000
Revenu disponible	6 770	5 000

**Tableau 6. Répartition des réponses des chefs de ménage à la question :
« Vous estimez vous en sortir... »**

	%
Facilement	1,7
Assez facilement	31,5
Difficilement	50,3
Très difficilement	16,5
	100,0

Tableau 7. Répartition des réponses des chefs de ménage à la question : « comment estimez-vous votre niveau de vie par rapport aux autres habitants du fokontany ? »

	%
Plus élevé	3,9
Identique	76,0
Moins élevé	20,1
	100,0

Tableau 8. Répartition des réponses des chefs de ménage à la question : « comment estimez-vous le niveau de vie général dans votre fokontany par rapport aux autres fokontany de la commune ? »

	%
Plus élevé	10,5
Identique	59,4
Moins élevé	30,1
	100,0

Tableau 9. Répartition des réponses des chefs de ménage à la question : « comment estimez-vous votre niveau de vie par rapport à celui de vos parents ? »

	%
Plus élevé	16,5
Identique	28,1
Moins élevé	55,3
	100,0

Tableau 10. Principal signe de la pauvreté selon les chefs de ménage (% de réponses)

Difficultés à nourrir sa famille	52,1
Manque de terre	17,0
Famille mal habillée	10,0
Mauvaise santé	5,8
Analphabétisme	3,5
Ne pas posséder de terre	3,5
Maison en mauvais état	1,8
Ne pas pouvoir faire face aux obligations communautaires	1,7
Devoir travailler comme salarié agricole	0,9
Enfant non scolarisé	0,4
Autre	3,3
	100,0

Tableau 11. Opinions des chefs de ménage à propos de quelques propositions sur la pauvreté

	D'accord (%)	Pas d'accord (%)	
La pauvreté, c'est à cause de la malchance	31,5	68,5	100,0
La pauvreté, c'est à cause du manque de volonté	90,8	9,2	100,0
La pauvreté, c'est surtout le problème du monde rural	53,4	46,6	100,0
La pauvreté, c'est un problème avant tout individuel	83,6	16,4	100,0
Il y a des riches, il y a des pauvres, c'est normal	72,1	27,9	100,0
Si les parents sont pauvres, les enfants seront pauvres	24,1	75,9	100,0
Les familles nombreuses sont plus pauvres que les autres	47,7	52,3	100,0
On peut vivre correctement tout en étant analphabète	63,0	37,0	100,0
Les pauvres sont très solidaires entre eux	80,2	19,8	100,0
L'environnement détermine le niveau de vie	82,9	17,1	100,0

Note : Les réponses possibles étaient « Entièrement d'accord », « Assez d'accord », « Pas tout à fait d'accord », « Pas d'accord du tout ». Nous les avons regroupées ici en deux items « D'accord » et « Pas d'accord ».

Tableau 12. Principale action à entreprendre pour lutter contre la pauvreté dans le fokontany selon les chefs de ménage (% de réponses)

Encourager la vulgarisation agricole	35,2
Améliorer les pistes	13,6
Créer des opportunités locales d'emploi	9,1
Améliorer l'accès aux soins	7,3
Faciliter l'accès à la scolarisation	7,0
Avoir l'eau potable	5,6
Avoir l'électricité	5,5
Faciliter la création de structures associatives	2,5
Faciliter l'accès au crédit	2,0
Elargir l'accès aux décisions de la population	1,1
Améliorer l'habitat	0,7
Alphabétiser les adultes	0,4
Autre	10,0
	100,0

Tableau 13. Valeur du coefficient de corrélation sur les rangs ρ_s de Spearman

	Revenu	Indicateur d'équipement	Pauvreté perçue
Revenu	1	0,301*	0,184*
Indicateur d'équipement		1	0,138*
Pauvreté perçue			1

* Significatif à 1%

Figure 1. Distribution des revenus des ménages : courbe de Lorenz

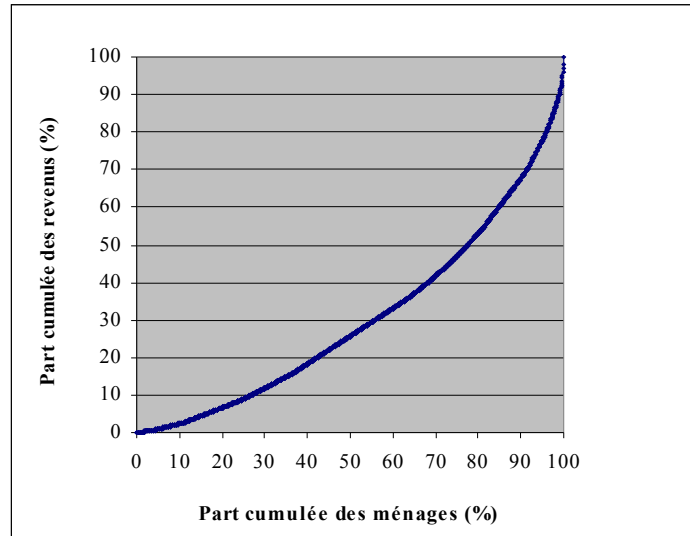


Figure 2. Distribution de l'indicateur d'équipement construit à partir de la possession ou non des biens suivants : lit, table, chaise, radio, télévision, machine à coudre, vélo, automobile

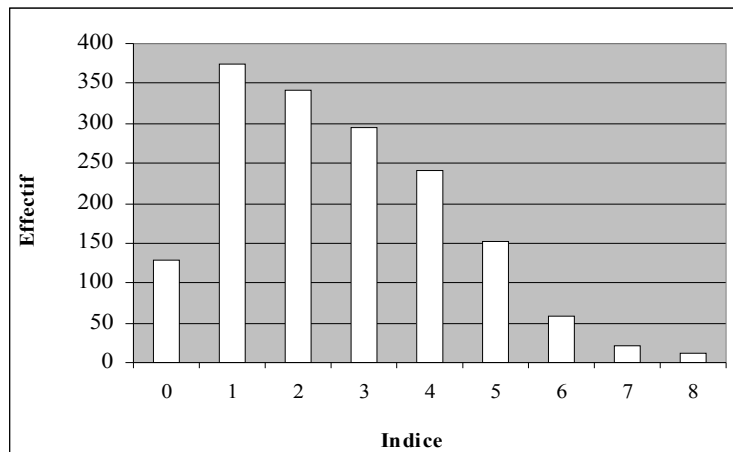


Figure 3. Distribution des montants du dernier emprunt contracté

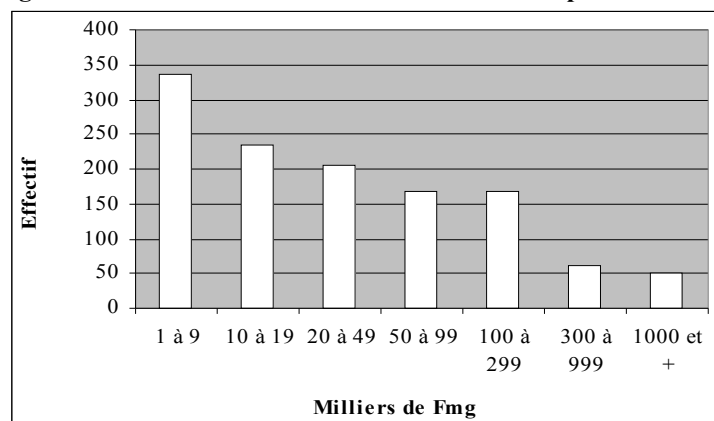


Figure 4. Distribution de l'indice de pauvreté perçue selon les chefs de ménage (1 = très pauvre ; 10 = très riche)

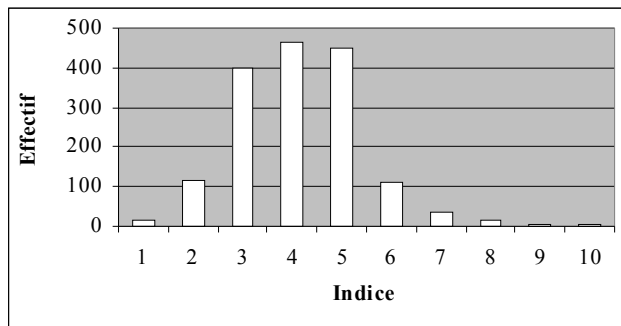


Figure 5. Distribution de l'indice d'insatisfaction monétaire (= revenu nécessaire/revenu effectif)

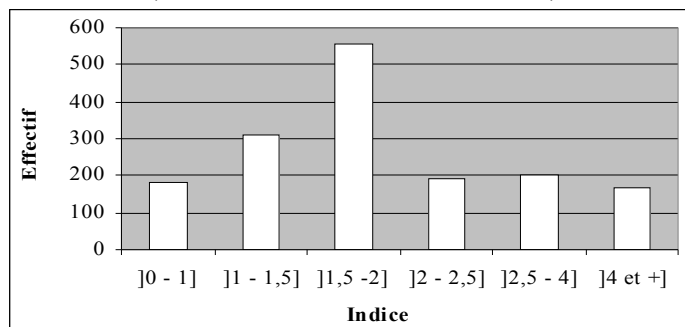


Figure 6. Revenu journalier moyen des ménages selon l'indicateur d'équipement*
* voir figure 2 pour les variables entrant dans la composition

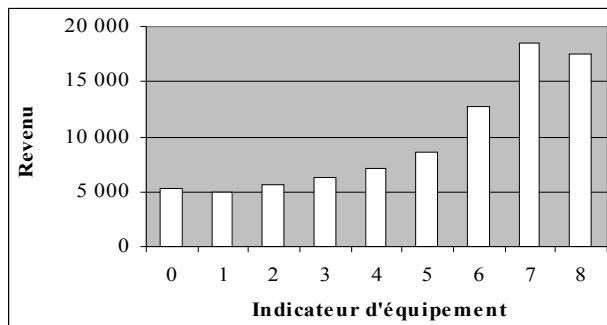


Figure 7. Distribution du revenu journalier moyen des ménages selon la pauvreté perçue (1 = très pauvre ; 10 = très riche)

